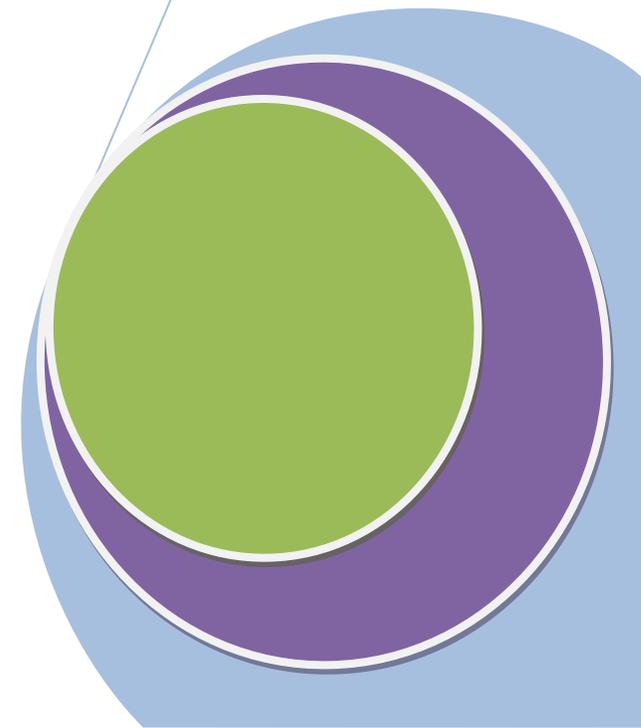
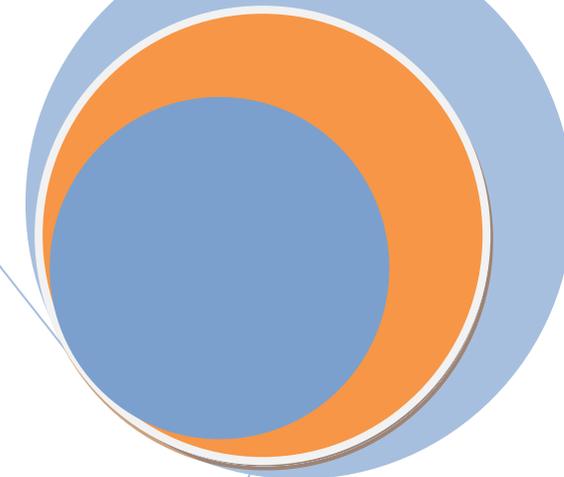
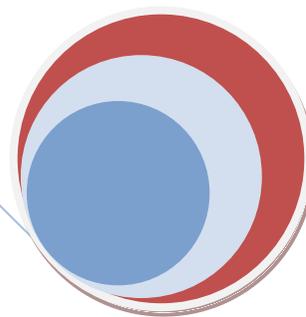




Projet pédagogique accueil de loisirs Périscolaire

Mairie de FONTENAY les BRIIS
ANNEE 2017 /2018



Accueil de loisirs périscolaire

Durant l'année scolaire 2017/2018 l'accueil de loisirs périscolaires proposera aux enfants de découvrir le thème « **l'enfant acteur** ».

Le but de ce projet est de proposer à l'enfant de vivre un rythme différent des autres temps qui lui sont présentés tout au long de l'année

L'intérêt de ce projet pédagogique réside donc dans la réflexion, la prise de recul et les observations suscitées autour de son élaboration. Il permet en effet à l'ensemble de l'équipe de prendre de la distance dans ses gestes et dans ses actions et de favoriser une meilleure cohérence dans les réponses que chaque professionnel pourra fournir à l'enfant

Le projet a pour objectifs de :

- Favoriser la socialisation
- Favoriser l'épanouissement
- Favoriser l'autonomie

Pour ce faire l'équipe d'animation aménagera différents espaces que les enfants fréquenteront au quotidien :

- Hall d'accueil (maternelles et élémentaires)
- Couloirs accès aux salles
- Salle du restaurant scolaire
- Salle d'accueil maternelle
- Salle d'accueil élémentaires
- Le préau
- Création d'une mascotte

Ainsi que la mise en place de différents repères, afin que les enfants puissent tout au long du séjour y construire sa personnalité, leur autonomie, vivre leurs propres expériences à son rythme et surtout selon leurs envies.

Durant l'année scolaire, ils pourront participer à des activités diversifiées, chaque mois sera marqué par un temps fort: (grand jeu, fête de la science, la semaine du goût, la semaine des droits des enfants, marché de Noël, projet intergénérationnel, carnaval, fête de fin d'année ...)

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE

L'aspect loisirs doit être entretenu pour faire du lieu, un cadre où l'enfant se sent bien, s'amuse, se fait plaisir dans les activités, les jeux et les sorties proposés.

Ceci est le préalable, mais ne suffit pas. La dimension éducative doit être pleinement présente, dans chaque activité, proposée par l'équipe d'animation. L'apprentissage des règles de vie en collectivité, l'épanouissement individuel de chaque enfant, le respect et la tolérance des différences doivent être présents tout au long de la journée.

L'accueil de loisirs doit être un lieu de socialisation et un espace harmonieux, reconnu et protégé, pour le bien-être des enfants et des parents.

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Les moyens
FAVORISER LA SOCIALISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un climat affectif sécurisant 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En privilégiant un accueil individuel enfant et parents ➤ En mettant en place des groupes d'âge en étant à l'écoute et disponible ➤ En privilégiant les moments d'échanges et de discussions dans la journée ➤ En évitant de crier, en mesurant son vocabulaire ➤ En favorisant des jeux calmes notamment aux temps d'accueil (matin)
	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les relations avec les autres 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En connaissant les prénoms de chacun grâce à des jeux de connaissance ➤ En favorisant l'entraide et le dialogue dans les activités par la mise en place de petits groupes.
	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le respect mutuel 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apprentissage et reconnaissance des cultures différentes : activités à thèmes (cuisine, danses, bricolage...) ➤ Gestions des conflits par un tiers ➤ Dialogue, conciliation

	<ul style="list-style-type: none"> • Faire respecter les règles de vie, les jeux, l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En mettant en place avec les enfants des règles particulières à un lieu, un jeu. ➤ En faisant prendre conscience aux enfants de l'importance de laisser un lieu propre (rangement des lieux de vie) ➤ En sensibilisant les enfants au gaspillage : repas, électricité, eau, papier...
--	---	---

<p>FAVORISER L'EPANOUISSEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le rythme de vie de chaque enfant 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'animateur mettra en place des activités et des jeux adaptés à la journée de l'enfant. ➤ Aménager la journée en alternant des jeux calmes et des activités ou des activités qui demandent une plus grande concentration ➤ En aménageant des coins spécifiques : repos, lecture, peinture, jeux extérieurs... ➤ En laissant l'enfant libre de ne « rien faire » (sous surveillance et vigilance)
	<ul style="list-style-type: none"> • Faire découvrir l'environnement naturel et culturel 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En utilisant les diverses espaces communaux (parcs, bois...) ➤ En utilisant les ressources du territoire : les associations de la commune, les artisans, commerçants ...
	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le « jouer » à tout moment 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ En mettant en place des jeux sur les temps d'accueil (puzzle, coloriage, jeux, livres...) ➤ En intégrant la notion de rangement, de nettoyage dans des jeux ➤ En organisant des grands jeux (chasse au trésor, rallye photo...)

FAVORISER
L'AUTONOMIE

- **Assurer l'intégration de l'enfant dans la structure**

- En accueillant individuellement chaque famille, chaque enfant
- En présentant les lieux de vie
- En aménageant des coins spécifiques adaptés à l'âge des enfants, en veillant à leur sécurité physique
- La mise en place de repère (porte manteaux, affiches, mise en place d'un tableau d'inscription aux ateliers)
- Mise en place des temps de passerelles (temps communs) entre les GS et les CP sur le mois juin afin de faciliter leurs intégrations pour leur futur rentrée.
- Accompagnement des CP sur le fonctionnement de la restauration scolaire.

- **L'amener à se prendre en charge et à prendre ses responsabilités**

- En mettant à disposition des jeux de société, du matériel d'expression graphique...
- En favorisant le rangement et le respect de leurs affaires
- En donnant la possibilité de se servir pendant le temps du repas, en prenant en compte la notion de partage.
- Amener l'enfant à être auteur et acteur de ses temps de loisir, par la mise en place des outils pour permettre à l'enfant de proposer des projets d'activités, des jeux de sorties ... (propositions d'une boîte à idées, mise en place forums...)

- **Favoriser l'expression**

- En favorisant la prise de décision
- En favorisant la liberté de choix
- En mettant en avant les ateliers

d'expression (théâtre, danse, chant...)

PEDAGOGIE vis-à-vis des enfants

Dans notre projet pédagogique, nous souhaitons nous baser en priorité sur les repères dont l'enfant a besoin au fur et à mesure de sa journée.

Des repères pour grandir !!! Pour grandir un enfant a besoin de repères et de liens dans les différentes expériences qu'il est amené à faire et les différents moments qu'il vit.

Ainsi un accueil de qualité suppose :

- Des repères de lieux
- Des repères d'aménagement de l'espace.
- Des repères de temps.
- Des repères de personne.

Les repères n'excluent pas les changements, au contraire, c'est parce qu'il y a un cadre cognitif et affectif sur lequel il peut s'appuyer, auquel il peut se référer et qui le contient, que l'enfant peut investir la nouveauté, découvrir et apprendre le monde qui l'entoure

Les repères assurent à l'enfant une stabilité et un bien être.

Salle d'accueil	Fonctionnement
<p data-bbox="501 991 759 1023" style="text-align: center;">Accueil du matin</p> <p data-bbox="152 1031 1106 1209">En accueil de loisirs périscolaire, la journée débute lors de l'accueil des enfants et leurs parents. L'accueil est déterminant pour la bonne suite de la journée. Il permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a généralement le choix entre plusieurs activités : lire, jouer, dessiner, discuter...</p> <p data-bbox="152 1254 1106 1394">L'accueil est un moment de transition. L'enfant quitte le « cocon familial » et s'approprie un nouveau cadre de vie pour la journée : l'accueil de loisirs, structure collective. Le rôle de l'animateur est de faciliter cette transition.</p> <p data-bbox="152 1402 1106 1430">Dès leur arrivée, les parents doivent être en mesure d'identifier</p>	<p data-bbox="1133 983 1491 1010"><u>Matin</u> : 7H15 -8H20 accueil</p> <p data-bbox="1133 1058 2085 1121">Mise en place chaque matin de plusieurs espaces différents pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions</p> <p data-bbox="1133 1129 1951 1193">Ex : table de dessin, jeux de société, coin lecture, dinette, jeu de construction, ateliers manuelles...</p> <p data-bbox="1133 1201 1771 1228">Dès 8H00 (selon la météo) l'extérieur sera ouvert.</p> <p data-bbox="1133 1276 1626 1303">Dans cette salle on doit y retrouver :</p> <ul data-bbox="1178 1311 2051 1418" style="list-style-type: none">- L'affichage des menus. (Pour les maternelles menus seront sous forme d'image)- Les plannings d'activités.

rapidement l'équipe d'encadrement.

- Accueillez et orientez les enfants et leurs parents au sein de l'espace accueil. Présentez-vous et instaurez un dialogue individualisé, rassurez l'enfant, soyez disponible et à l'écoute.
- Jouez avec les enfants, lisez-leur une histoire, favorisez si nécessaire la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société ou d'une autre activité.
- **Échangez avec les parents et présentez-leur le programme** de la journée. **Rassurez-les eux aussi.**

Accueil du soir

C'est encore un temps d'échanges où les parents demandent comment l'enfant s'est comporté ce qu'il a fait ou vécu (l'animateur peut également informer du comportement s'il a posé problème). Soyez disponible et à l'écoute. Les parents n'osent pas toujours poser des questions, il convient d'aller vers eux et de leur montrer que vous êtes disponibles.

En cas de conflit ou de réclamation de la part d'un parent, il convient de traiter le problème dans une salle et pas devant tout le monde. Rediriger les parents vers le directeur le cas échéant.

- Le panneau d'information pour les parents (atelier parents/enfants, demande particulière ex : casquette...)
- Le bureau d'accueil (avec un animateur présent)
- Listing du pointage
- La mise à disposition des porte-manteaux
- Une décoration chaleureuse et accueillante
- Coin petit déjeuner
- Fond musical

Soir : de 16H30 à 18H30 accueil échelonné

Mise en place chaque soir de plusieurs espaces différents pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions
Les enfants pourront trouver également un planning d'activités proposé par les animateurs

Dans cette salle on doit y retrouver :

- L'affichage des menus. (Pour les maternelles menus sous forme d'image)
- Les plannings d'activités.
- Le panneau d'information pour les parents (ateliers parents /enfants, demande particulière ex : casquette...)
- Le bureau d'accueil (avec un animateur présent)
- Listing du pointage.
- La mise à disposition des porte- manteaux
- Une décoration chaleureuse et accueillante
- Planning d'activité

Pause méridienne : de 11H30 à 13H20

Le midi est un temps primordial pour l'enfant, celui-ci permet de marquer une véritable pause dans la journée où l'enfant pourra en dehors du temps du repas, jouer librement, participer aux activités manuelles, artistiques et sportives proposées par les animateurs ou simplement dialoguer avec celui-ci. Pendant le repas, les animateurs mangent avec les enfants et les initient à goûter, à découvrir de nouvelles saveurs mais aussi ils garantissent le calme et leur sécurité physique et affective. Le temps de restauration est organisé en deux services pour les primaires et les maternelles

Fonctionnement :

La pause méridienne comprend deux temps : un temps repas et un temps libre.

Avant le repas les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains. Une fois entrés dans le restaurant scolaire, les enfants sont invités à participer à la lecture du menu, au service des plats pour favoriser le partage et l'attention à l'autre, ainsi qu'au débarrasage de leur table.

Les animateurs ont en charge un nombre de table précis et veillent à développer le goût des enfants en leur proposant de goûter à chaque aliment. Les animateurs prennent leur repas avec les enfants.

- Élémentaire : 45 à 50 minutes de repas. Deux services sont prévus afin que les enfants ne mangent pas tous en même temps
- Maternelles : 50 à 1H de repas. Les animateurs aident les enfants à couper si nécessaire et les encouragent à manger de tout. Ils favorisent l'autonomie des plus grands pour la découpe, le service de l'eau, le nettoyage.

Après le repas ou avant le repas, les enfants ont un temps libre dans la cour ou à l'intérieur selon la météo. Les jeux extérieurs sont privilégiés en cas de beau temps.

Par mauvais temps les enfants ont accès à des activités intérieures, 3 espaces sont accessibles aux enfants :

- L'espace calme (lecture, détente, repos).
- L'espace extérieur (jeux sportifs, jeux autonomes dans la cour).
- L'espace activités (thématiques, manuelles, de société).

Dans la cour de l'école.

« **Animer, c'est favoriser une ambiance de détente.** »

Le personnel doit s'investir, faire preuve de créativité et d'esprit d'initiative pour mettre en œuvre des animations. Il s'agit d'impulser une dynamique de création d'activité à un groupe d'enfants.

En mettant en place lorsque c'est possible des ateliers, des activités, des jeux avant et après le repas qui :

- Tiennent compte des différents besoins des enfants.
- Respectent leur choix : participant ou non.
- Exploitent les idées de l'enfant, leurs envies.
- Ainsi que des jeux libres ou encadrés.
- En apportant sa contribution à l'amélioration du cadre de vie par un aménagement fonctionnel des espaces et une décoration chaleureuse et agréable des locaux.

L'animateur propose des activités de détente libre (récréation) ou de détente calme (jeux, ateliers, activités, etc.)

Lorsque les enfants sont dans la cour, il convient de veiller à ce qu'ils ne sortent pas de l'école, ne commettent aucune dégradation dans l'établissement, et respectent le règlement applicable durant le temps scolaire.

En aucun cas les enfants ne doivent être laissés sans surveillance, l'animateur doit veiller à la bonne répartition géographique de la surveillance et de l'encadrement dans la cour et de manière active et non passive. Il apportera une surveillance plus importante sur les lieux spécifiques tels que les toilettes, les structures de jeux, les espaces verts et les grillages et portails des cours de récréation.

En cas de blessure, de bagarre ou tout autre attroupement, il devra intervenir le plus rapidement possible et ne pas attendre que cela lui soit signalé.

Dans le restaurant scolaire.

« *Animer, c'est favoriser une ambiance de détente* »

Il s'agit d'impulser une dynamique en proposant parfois des « animations » pendant le repas, par exemple, en donnant des explications sur le menu ou sur d'autres thèmes, le repas doit se passer dans le calme et dans la plus grande convivialité.

Ainsi, chaque animateur :

- S'occupe d'un certain nombre de tables (suivant l'organisation).
- Se déplace afin de vérifier que les enfants déjeunent correctement et proprement et qu'ils goûtent à tout

L'animateur contribue à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer le développement corporel et individuel de l'enfant et son éducation sociale pour qu'il apprenne à :

- Devenir autonome, en valorisant l'enfant dans ses apprentissages lors du service des plats et de la consommation des aliments.
- Vivre avec les autres enfants par le placement à table, le partage des plats, l'entraide (tutorat entre élèves), la maîtrise du comportement à table (niveau sonore, agitation, jeux, etc.), le respect des autres enfants et des adultes encadrant (politesse, courtoisie, tolérance).
- L'animateur contribue également à ce que l'enfant apprenne à bien s'alimenter et prenne le temps de déjeuner, en prenant plaisir à manger en se nourrissant de façon équilibrée.
- L'enfant est invité à goûter sans être forcé à manger en découvrant des saveurs qui lui sont parfois inconnues et qu'il peut appréhender. L'enfant doit être acteur de son temps de repas, le rôle pédagogique du personnel est donc d'expliquer, montrer, aider, d'accompagner mais aussi laisser faire pour que l'enfant apprenne de lui-même.
- L'animateur doit aussi savoir communiquer aux enfants les règles de citoyenneté, de vie en société, d'hygiène et de respect.
- L'animateur contribue au respect des règles d'hygiène par le passage aux toilettes avant le repas.

Sur les temps d'activités :

« Des repères parce qu'ils vont permettent de situer la vie de l'enfant dans la régularité et favoriser le développement de son autonomie ».

Nous souhaitons dans ce projet pédagogique souligner l'importance des repères liés à l'aménagement de l'espace de vie et de l'espace ludique. Nous avons donc réfléchi à la création d'un espace permanent dans lequel les mêmes objets sont toujours à la même place afin de permettre à l'enfant de s'inscrire dans une dynamique de choix, d'anticipation, d'être autonome et de trouver seul les objets d'appui qui lui sont nécessaire.

Ce qui n'exclue en aucun cas ni les objets nouveaux, ni l'évolution de l'espace en fonction de l'âge des enfants.

L'aménagement des salles d'accueils permettront donc un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel. Des meubles seront mis en place pour permettre à l'enfant d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement. Nous souhaitons que les espaces aménagés permettent à l'enfant de se sentir bien, de s'approprier les lieux et de lui permettre également d'acquérir très vite des repères indispensables pour toute la durée de son année scolaire.

Dans la continuité de notre démarche, nous souhaitons que le milieu dans lequel l'enfant évolue soit une source de projet pour lui. Nous mettrons en place en trois espaces différents dans chaque salle d'accueil.

1) Un espace information

L'enfant pourra trouver le programme d'activité ; « les journées spéciales », le menu et les règle de vie

2) Un espace exposition

Le bien-être de l'enfant passe aussi par la valorisation de son travail ou de ses réalisations, l'équipe d'animation exposera dans cet espace, toutes les œuvres réalisées par les enfants en prenant compte également de leur souhait.

3) Un espace d'apprentissage

Pour favoriser le choix de l'enfant tant dans son rythme de vie que dans ses activités, nous mettrons en place trois niveaux d'activités.

- Les activités avec l'animateur :

L'équipe mettra en place un tableau afin que chaque enfant sur les temps d'accueil ou bien sur la pause méridienne puisse s'inscrire aux ateliers proposés par les animateurs. Les animateurs devront proposer chaque jour une nouvelle activité afin d'éviter la répétition et de toucher le plus grand nombre d'enfants par une palette d'activités variées.

- Les ateliers « laisser/faire »

Des lieux, équipés de matériel seront mis en place à la disposition des enfants afin d'offrir une multitude de possibilités. Ils pourront trouver un très large panel de matériel pédagogique (feuilles, feutre, peinture...) l'animateur n'interviendra pas (sauf si l'enfant en fait la demande ou cas de danger). Cela permettra de « laisser faire, laisser jouer », les enfants pourront ainsi choisir et organiser leurs activités dans un cadre de liberté et d'autonomie permis par la présence d'un animateur

- Les ateliers projets

Le but de ces ateliers est de proposer aux enfants de s'investir autour de projets ou bien de la mise en place d'activités qu'ils souhaiteraient partager ou transmettre aux autres élèves.

Les aménagements des espaces :

L'aménagement de l'espace reflète une grande importance car il correspond à la première perception qu'ont les parents et les enfants de l'accueil périscolaire. Le lieu doit être aménagé de manière attrayante, sécurisante, réconfortante et prendre en compte les différents besoins de l'enfant. Une attention particulière est donc à porter sur la sonorisation du lieu d'accueil, l'éclairage, le confort, la sécurité, la nature des matériaux et l'ergonomie du mobilier adapté à la taille de l'enfant. L'ambiance de l'espace contribue à la sérénité du jeu.

Chaque espace est aménagé en fonction de l'activité qui est proposée. Ainsi, l'enfant doit s'approprier les lieux et être en situation de choisir l'activité qui lui convient le mieux. Les éléments ci-dessous donnent des idées d'espaces aménagés pour l'accueil de l'enfant en périscolaire.

NOS PROJETS

Atelier parents/enfants

Depuis l'année 2016 nous avons mis en place des ateliers parents enfants le vendredi soir de 17H00 à 18H00 pour la préparation des décorations, des costumes pour les fêtes de fin d'année scolaire (fête des TAP) ayant un grand succès ces ateliers sont prolongés tout au long de l'année avec différents thèmes:

Octobre : - ateliers Halloween (création de citrouille, de petit monstre, ateliers culinaire gaufre)

Novembre décembre : - réalisation décoration de Noël

A partir du mois de janvier réalisation décor fête de fin d'année scolaire, carnaval....

Ces ateliers nous permettent à nous professionnels de défendre les objectifs suivants :

- Partage d'une activité artistique, culinaire ou de création entre parents/enfants.
- Créer un lieu d'échange et d'écoute.
- Contribuer à la socialisation de l'enfant.
- Permettre aux parents d'être au même niveau que les enfants en participant à l'activité.
- Renforcer les liens familiaux par une meilleure connaissance, une entraide et un échange de compétences mutuelles.
- Favoriser un moment partagé entre parent/enfant
- Faire découvrir aux familles des activités manuelles peu coûteuses qu'elles pourront reconduire à la maison de manière autonome.
- Créer du lien social intergénérationnel car les grands-parents peuvent accompagner les enfants.

MARCHE DE NOËL 2017 en partenariat avec le carrefour des solidarités

Réalisation d'un carnaval sur la Commune

Fête de fin d'année scolaire prévue le samedi 9 juin 2018

Mise en place des ateliers culturels artistiques, d'art ou sportifs sur le périscolaire du soir ou du midi en s'appuyant sur les associations de la commune et des intervenants spécifiques (danse, théâtre, ...).